

DÉPARTEMENT DE TARN-ET-GARONNE

**EXTRAIT du PROCÈS-VERBAL
des DÉLIBÉRATIONS**

2ème RÉUNION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE 2019

Séance du 3 avril 2019

CD20190403_57
id. 4495

Le 3 avril 2019, les membres du Conseil départemental légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département (82 Montauban), sous la présidence de M. Christian ASTRUC, Président du Conseil départemental.

*Nombre de membres du Conseil départemental : 30
Quorum :16*

Présents :

M. ALBUGUES, M. ASTRUC, Mme BAULU, M. BEQ, M. BERTELLI, Mme CABOS, Mme COLOMBIE, Mme DEBIAIS, Mme FERRERO, M. HEBRARD, Mme JALAISE, M. MARDEGAN, Mme MAURIEGE, Mme RIOLS, Mme TURELLA-BAYOL, M. WEILL

Absent(s) représenté(s) :

M. BESIERS (pouvoir à Mme COLOMBIE), M. HENRYOT (pouvoir à Mme BAULU), M. VIGUIE (pouvoir à M. ASTRUC)

Absent(s) :

Mme BAREGES, M. BAYLET, Mme BOURDONCLE, M. DEPRINCE, M. DESCAZEUX, M. GONZALEZ, Mme LE CORRE, Mme MORVAN, Mme NEGRE, M. ROGER, Mme SARDEING-RODRIGUEZ

Le quorum légal est atteint, l'Assemblée départementale a délibéré.

DÉLIBÉRATION

**VALORISATION TOURISTIQUE
DU SITE DE LA PENTE D'EAU DE MONTECH**

Lors de la session départementale du 27 juin 2018, le montage juridique de l'opération de valorisation touristique du site de la pente d'eau a été présenté à l'Assemblée départementale.

Une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage a ainsi été signée le 1^{er} octobre 2018 entre le Département et Voies Navigables de France (VNF) pour la réalisation de l'opération dont le coût s'élève à 1 800 000 € TTC.

Les études d'avant projet sont présentées le 26 mars 2019 en comité de pilotage pour un coût de travaux estimé à 1 304 730 € HT (remise en état de la machine et rénovation de la pente d'eau pour 495 000 € HT et 809 730 € HT pour la valorisation touristique du site) auquel il faut ajouter les honoraires de maîtrise d'œuvre arrêtés à 130 473 € HT et autres intervenants extérieurs (bureau de contrôle, SPS, géomètre...) pour un montant de 64 797 € HT, soit un coût d'opération prévisionnel de 1 500 000 € HT soit 1 800 000 € TTC.

Le plan de financement de l'opération peut être optimisé grâce à une subvention complémentaire au titre du programme leader.

Ainsi, le nouveau plan de financement prévisionnel pourra s'établir de la façon suivante :

• Etat	390 000 €
• Région	330 000 €
• VNF	500 000 €
• Europe (FEADER-LEADER)	160 000 €
• Département	420 000 €

1 800 000 € TTC

Au vu de ces éléments et afin de respecter le calendrier particulièrement contraint de l'opération, la consultation sera lancée en deux temps, à savoir :

- courant avril 2019 pour la rénovation de la machine avec un démarrage des travaux début de l'été 2019,
- en septembre 2019 pour la valorisation paysagère et touristique du site de la pente d'eau de Montech.

La Commune de Montech et la Communauté de Communes du Grand Sud Tarn-et-Garonne mènent parallèlement leurs opérations d'aménagement relatives à ce site afin de livrer ce projet global innovant et partenarial dans les meilleurs délais.

*
* *

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du conseil départemental du 27 juin 2018 relative à la pente d'eau de Montech,

Vu l'avis de la commission aménagement du territoire, tourisme et patrimoine,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

- Valide l'avant projet pour un montant prévisionnel des travaux arrêté à la somme de 1 304 730 € HT et rend ainsi définitif le forfait des honoraires de l'équipe de maîtrise d'œuvre pour un montant de 130 473 € HT ;
- Autorise Monsieur le Président à solliciter les fonds Européens au titre du programme LEADER /FEADER à hauteur de 160 000 € ;
- Autorise Monsieur le Président à solliciter une subvention supplémentaire de l'État à hauteur de 90 000€ ;
- Donne délégation à la Commission permanente pour statuer sur tous les actes en découlant.

Adopté à l'unanimité.

Le Président ,

Christian ASTRUC